Le Nord

ADMINISTRATION de la "CROIX DU NORD" 25, rue d'Angleterre, 25 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES 2, rue des Sept-Agneaux, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un an	20 francs	Annonces	0f. la ligne 0,50
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départements limitrophes et Etranger, port en sus		Chronique locale	— 2,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

La foi n'est pas morte

Nous pouvons donner ce titre à la lettre suivante que nous recevons d'un ancien maître de l'enseignement officiel :

Monsieur le Directeur,

Votre avis rapporté et vigoureusement flétri à la conduite d'un aliboron diplômé, interrogeant les petits candidats du certificat d'études.

Ce Monsieur demanda à un petit garçon : Qu'est-ce que le Paradis ? Qu'est-ce que l'Enfer ?

Je me demande à quelle préoccupation a obéi l'examinateur.

Rien, ni de près, ni de loin, dans le programme du certificat ne rappelle ces points de la foi catholique. Dieu et le catéchisme en sont hérétiquement écartés.

Bien mieux, dans les livres classiques, on supprime jusqu'aux termes qui rappellent nos dogmes. Voyez la grammaire dont les règles n'ont plus pour exemples que des phrases absolument neutres, souvent idiotes, pour remplacer les maximes suggestives, morales, instructives de notre jeunesse, telles que : J'aime Dieu — Dieu est bon — L'univers chante la gloire de Dieu, etc.

Vous savez, Monsieur le Directeur, que grands classiques, La Fontaine en tête, ont subi des mutilations de textes dignes de Vandales et que la fable « Le gland et la citrouille » est rejetée illégale parce qu'on y lit : « Dieu fait bien ce qu'il fait. »

Mais alors pourquoi est-il venu à l'esprit de ce pédagogue, devenu, pour un jour, membre d'un jury d'examen, de parler de Paradis et d'Enfer ?

Comment expliquer ce fait tout à la fois illégal, odieux, lâche, injuste, sinon par la hantise de ces grandes vérités dont est tourmentée l'âme de ce Moloch ?

Il est au déclin de sa carrière, comme en témoignent ses cheveux grisonnants ; il est au faîte des distinctions auxquelles il peut aspirer, comme en témoigne le ruban qui décore sa boutonnière. Pour lui l'avancement et les honneurs ne sont plus à désirer : il les possède.

Quelle excuse peut-il donner de cet excès de zèle anticlérical ?...

J'ai beau me creuser la tête, Monsieur le Directeur, je n'en trouve qu'une seule, toujours la même : la foi au Paradis et à l'Enfer qui loin d'avoir disparu de l'âme de notre fonctionnaire arrivé, satisfait, lui fourmente toujours la conscience.

Le Paradis et l'Enfer pour lui ne sont pas de vains mots.

Autrement il n'eût pas pas une attitude malencontreuse et ridicule, intimider, à tout sujet, un pauvre petit qui est là devant lui tremblant pour ce fatidique papier tant vanté, tant désiré du Certificat.

Nôtre pédagogue vieillissant est tourmenté ; à l'approche de l'au-delà, l'inquiétude le saisit.

Croyez, Monsieur le Directeur, qu'il n'est pas le seul de son espèce.

En nombre de ces misérables fanfarons la foi demeure au fond de l'âme. C'est une lumière, d'un éclat sans doute affaibli qu'ils voudraient et qu'ils ne peuvent éteindre.

Leur responsabilité n'en est que plus lourde devant ce Dieu auquel il est impossible d'échapper. Il est le bon Dieu, et cette bonté même arme sa justice vengeresse contre les malheureux assez méchants pour tenter d'effacer sa connaissance dans de petites âmes faites pour L'aimer dans la fidélité à Sa loi afin de gagner ce Paradis et d'éviter cet Enfer.

« Les gens instruits n'y croient plus », dit l'examinateur du pauvre bambin.

C'est la boutade d'un homme instruit qui y croit toujours et qui ne peut voir un enfant sans se rappeler la foi que sa mère et son curé ont enracinée dans son âme.

Quand luira pour lui le dernier jour, diplôme et décoration seront loin de sa pensée, mais alors le serrera poignante et angoissante cette double question hors de propos au certificat d'études, mais pleine d'à propos à la dernière minute de la vie : Qu'est-ce que le Paradis ? Qu'est-ce que l'Enfer ?

Veuillez agréer, etc.

Un ancien de l'enseignement public.

LES 15.000 FRANCS

Il ne fait pas bon d'y toucher, ni même d'en parler inconsidérément.

Camarade Broutchoux l'a appris à ses dépens l'autre soir, à Roubaix, à la réunion syndicaliste, honorée de la présence de Guesde, le prophète.

Il était minuit.

Le dernier orateur avait parlé.

Broutchoux demande la parole ; et se met à abonder dans le sens des camarades qui l'avaient précédé.

Mais, après quelques phrases, la bouche parlant de l'abondance du cœur, voilà que Broutchoux laisse échapper un blâme aux quinze mille francs que se sont alloués les députés.

Aussitôt, parmi ces « purs » de la Sociale ce fut un tel boucan que le président voulut enlever la parole à l'orateur trop sincère.

L'assistance menaçant de faire un mauvais parti au pauvre Broutchoux, une douzaine de ses amis escaladèrent l'estrade pour le protéger.

Et ce fut bientôt une bagarre générale entre socialistes et Broutchoutistes, entre arrivés et arrivistes.

Le citoyen Ghesquière était du côté des premiers et voulut empoigner un Broutchoutiste pour le précipiter de l'estrade.

On n'y va pas de main morte dans ce monde-là.

Force resta aux rupus dont était Ghesquière.

Broutchoutistes se retirèrent fort maltraités et leur chef se souviendra des douceurs que lui ont prodiguées Guesdistes, Ghesquièristes et autres unifiés.

Le rentier considérable qui répond au nom de Basly, peut ouvrir tout grande les bras à l'ex-prolétaire Ghesquière.

Pauvre Broutchoux !

Et voilà l'aurore du paradis socialiste !

Que sera-ce en plein midi ?

Et c'est pour ce paradis qu'il faut détruire le régime social que détestent et combattent Jaurès, Delory et tous les autres !

Est-ce bien la peine ?

ÉCHOS

CHEMIN DE FER DU NORD

Mutations. — M. Duhray, chef de gare au Tréport, est nommé chef de gare à Soissons en remplacement de M. Jaudfret, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Dyserinck, chef de gare à Laon, est nommé, sur sa demande, chef de gare au Tréport.

M. Poteaux, chef de gare à Hautmont, est nommé chef de gare à Laon.

M. Crapiaon, chef de gare à Ermont, est nommé chef de gare à Hautmont.

M. Canet, chef de gare à Epinay (Seine) est nommé chef de gare à Ermont.

M. Simon, chef de gare à Mitry-Claye, est nommé chef de gare à Epinay.

M. Mercier, sous-chef de gare à Tourcoing est nommé chef de gare à Mitry-Claye.

M. Saux, chef de gare à Saint-Pol, est nommé chef de gare à Abbeville, en remplacement de M. Lémard, décédé.

M. Reard, chef de gare à Doullens, est nommé chef de gare à Saint-Just.

M. Mauffier, chef de gare à Lapugnoy, est nommé chef de gare à Doullens.

M. Magnenat, chef de station à Feuquières-Frestemondville, est nommé chef de station à Lapugnoy.

LES ATELIERS-OUVROIRS

Le tract n° 146 de l'« Action Populaire » traite des *Ateliers-Ouvroirs*. L'auteur, M. A. Laroppe, donne sur cet intéressant sujet des vues théoriques, renseignements pratiques, détails précis et précieux, monographie d'ateliers-ouvroirs, résultats précieux ; rien ne manque pour faire de cette brochure un précieux vademecum pour les patronages, les ouvroirs, les ateliers de famille, les ouvrières isolées, les patronages de jeunes filles, les ouvroirs de jeunes filles, les ouvroirs de jeunes filles, les ouvroirs